



CARTE SCOLAIRE 2018

Suite à la réunion du groupe de travail 1^{er} degré et du Comité technique académique du mercredi 24 janvier, toutes nos craintes sont confirmées...

ALERTE : LA SITUATION EST ALARMANTE !
ÉTABLISSEZ VOS BESOINS !
TRANSMETTEZ-LES AU SYNDICAT !

D'après les premières informations dont nous disposons, c'est une véritable avalanche de fermetures de classes et de postes pour mettre en œuvre les orientations ministérielles et la réduction des dépenses publiques qui est actuellement en préparation...

Le Groupe de travail du CTSD est convoqué le **jeudi 8 février**.
Envoyez de toute urgence la fiche carte scolaire avec vos effectifs au syndicat

A TELECHARGER : [Format DOC](#) [Format PDF](#)

FO défendra dans toutes les instances les ouvertures de classes nécessaires, les postes de remplaçants, les postes spécialisés et se prononcera contre toutes les fermetures annoncées !



Compte rendu du GT 1^{er} degré du CTA

► **Une confiance non partagée...**

L'administration a présenté son projet d'affectation des moyens entre les 4 départements en présence des 4 DASEN au groupe de travail sous la présidence du Secrétaire Général du rectorat. La discussion a continué sous la présidence du Recteur dans le CTA qui faisait immédiatement suite.

Avec une **dotations de 261 postes supplémentaires**, l'administration estime qu'elle a « les moyens de faire face » à la hausse démographique et de mettre en œuvre la politique de dédoublement des CP en REP et REP+ et des CE1 en REP+.

Pourtant, malgré l'insistance des représentants FO, l'administration a refusé de donner le nombre précis de postes nécessaires pour le dédoublement.

Il y a donc un fossé entre l'enthousiasme et la sérénité de l'administration et son incapacité à donner des chiffres précis !

► La réalité des chiffres

Répartition des postes décidées par l'Administration :

Alpes de Hautes Provence	0
Hautes Alpes	- 4
Vaucluse	+ 52
Bouches du Rhône	+ 205

8 postes réservés pour des missions académiques

Les représentants FO ont estimé qu'il était nécessaire d'ouvrir **plus de 350 postes pour dédoubler la totalité des classes de CP et de CE1 en Education prioritaire**, soit une centaine de postes de plus que la dotation ne le permet. A cela s'ajoute la nécessité d'ouvrir environ 40 classes supplémentaires pour accueillir plus de 900 élèves supplémentaires.

Ces chiffres n'ont pas été contestés par l'Administration !

► La méthode retenue et les 1ères victimes de cette carte scolaire

Pour arriver à répondre à la commande ministérielle, le Secrétaire Général du rectorat a déjà prévenu : **toutes les ouvertures de classes ne pourront être réalisées**. La dotation est nettement insuffisante pour répondre aux besoins mais selon lui, « *une hausse des effectifs ne justifie pas partout une ouverture de classes* » !

En clair, cela signifie que même si les écoles dépassent les seuils, l'ouverture ne sera pas automatiquement réalisée. Cela se fera au cas par cas, en fonction de critères subjectifs...

Les DASEN ont annoncé que les missions des **postes PARE** (Plus de Maître Que De Classe) seront amenés à évoluer dans le cadre des dédoublements. En clair, cela signifie qu'ils seront tous utilisés pour des **missions de co-intervention** dans les classes de CP et CE1, là où les dédoublements ne seront pas techniquement possibles, faute de local !

Le constat dénoncé par FO

Alors que l'Administration souligne l'effort fait depuis plusieurs années sur le **taux d'encadrement** notamment pour les deux départements alpins, dont le taux est supérieur à la moyenne nationale, les représentants FO font remarquer qu'il n'en est pas de même pour le Vaucluse et les Bouches du Rhône qui restent largement inférieurs à la moyenne nationale ! **Nous le constatons tous par les effectifs en constance hausse dans nos classes !**

Par ailleurs, concernant les **moyens de remplacement**, FO constate que l'objectif, affiché ces dernières années, d'amélioration des moyens de remplacement n'est même plus d'actualité cette année et **aucune création n'est prévue !**

Pour FO, il n'est pas acceptable qu'une partie des moyens de remplacement soit utilisée pour combler des postes restés vacants à l'année, suite au refus d'ouvrir la liste complémentaire. Il n'est pas acceptable que 120 postes de brigade aient été réquisitionnés dans les Bouches du Rhône l'an dernier pour les dédoublements qui n'ont pas été budgétés à la carte scolaire précédente et que **49 contractuels aient été recrutés** depuis le mois de décembre pour gérer la pénurie en lieu et place d'emplois statutaires !

Enfin, les représentants FO ont réaffirmé que pour les directeurs des écoles, seul le **maintien ou le rétablissement des AAD et l'augmentation des décharges de direction** pourraient les aider à assurer correctement et dignement leurs missions.

Le Recteur a répondu que la priorité ministérielle est l'aide aux élèves handicapés et que sur les 2000 contrats aidés auxquels il « *n'a pas donné suite* », 700 ont été réutilisés sous un autre statut.

Un constat général dans tous les départements *Aucune école ne sera épargnée !*

Partout en France, la dégradation de nos conditions de travail passera par de **massives fermetures de postes** afin de répondre aux exigences ministérielles.

Prenez connaissance du [communiqué national du SNUDI FO](#) : Pour le ministère, il faut « réduire la facture » ; pour FO, il faut répondre aux revendications des personnels !


Retrouvez toutes les infos mise à jour de la « **carte scolaire 2018** », sur notre site → [>ICI<](#)

fiche-enquête « carte scolaire 2018 » → [pdf](#) [doc](#)

Les précisions de vos renseignements nous permettront de mettre en parallèle les chiffres avancés par l'Administration qui souvent sont « sous-évalués » par rapport à la réalité et aux besoins.

Une fois remplie, vous pouvez la retourner au **SNUDI FO 13, au plus tard pour le mardi 6 février**

 13 rue de l'Académie 13001 MARSEILLE

 fax : 09.57.49.82.49

 mail : contact@snudifo13.org

Comme chaque année, tous les dossiers confiés aux délégués FO seront étudiés et défendus lors de ces instances.

Le SNUDI FO 13 soutiendra toutes les initiatives des collègues et des parents d'élèves pour défendre leur école, les postes, les ouvertures nécessaires et les non fermeture de classes.

Vos délégués FO « carte scolaire »

Vannina PELONE : 07.81.69.89.38

Corinne MEDJADJ : 06.07.58.45.68

contact@snudifo13.org

Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :

Ma 1^{ère} bonne résolution :

En 2018 : je me syndique au SNUDI-FO 13 !

Bulletin d'adhésion à télécharger [>ICI<](#)

Toutes les informations à suivre heure par heure pour défendre nos droits et garanties statutaires d'enseignants fonctionnaires d'Etat : sur notre site www.snudifo13.org